

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 3

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève. *Société des dames.* Le 14 février 1908 a eu lieu à l'Athénée l'assemblée générale annuelle de la Société genevoise des dames de la Croix-Rouge, sous la présidence de M^{me} Le Fort-Diodati, vice-présidente. M. le Dr Auguste Wartmann-Perrot, président de la section de Genève, a lu le rapport de la secrétaire, M^{lle} Alice Hornung.

Il rappela ensuite que l'assemblée générale annuelle des sociétés suisses de la Croix-Rouge aurait lieu à Genève les 30 et 31 mai. M^{me} Pierre Moriaud, trésorière, a lu le compte rendu financier. Recettes, fr. 10,399.65; dépenses, fr. 9,205.70; actif actuel de la société, fr. 9,265.05.

Ce rapport est suivi des considérations suivantes:

« Comme vous l'avez vu, le rapport de votre trésorière diffère peu des précédents; toutefois il constate une légère augmentation de notre modeste capital; il est à désirer qu'une augmentation plus sensible nous permette d'espérer, dans un avenir relativement prochain, la création d'une caisse de retraite pour nos infirmières. C'est là un but que nous voudrions pouvoir atteindre sans qu'il soit trop longtemps, ce résultat pourra être obtenu, si nous avons le plaisir de constater dans l'avenir un plus grand nombre de sociétaires et si quelques-unes de celles dont la situation leur permet, voulaient nous aider dans cette œuvre de prévoyance. Nous demandons à nos infirmières beaucoup

de dévouement et d'abnégation; il serait juste de pouvoir récompenser par une modique rente celles qui demeurent de longues années à notre service. »

Il a été enfin procédé à l'élection du nouveau comité composé comme suit:

M^{lle} Alice Favre, présidente, M^{me} LeFort-Diodati, vice-présidente, M^{me} Pierre Moriaud, trésorière, M^{lle} Alice Hornung, secrétaire, M^{me} Edmond Lardy, vice-secrétaire, M^{me} Georges Haltenhoff, M^{me} Frédéric Ferrière, M^{me} Wartmann-Perrot, M^{lle} Marguerite Bedot.

Neuchâtel. L'avoir de la Société était au 31 décembre 1907 de fr. 4788. 30; le nombre des membres de la Société dans le district de Neuchâtel dépasse 700. Trois cours de samaritains sont donnés actuellement par MM. les Drs Morel et de Marval. Les participantes aux cours de pansements et aux cours de soins aux malades, donnés ces dernières années, se sont groupées dans le but de travailler ensemble, de participer aux exercices-sorties de la société des samaritains et de s'intéresser d'une façon plus active aux différents buts poursuivis par la Croix-Rouge en Suisse.

Ces dames, au nombre de 80 environ, ont désigné pour faire partie de leur comité: M^{me} R. Pons de Perregaux, présidente, M^{lle} E. de Corswant, secrétaire-trésorière, et Mesdames R. Bonhôte, Marg. Berthoud et C. Porchet.